

# INFORMATION REGLEMENTEE

## ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 12 JANVIER 2021 TENUE A HUIS CLOS : MODALITES DE PARTICIPATION ET DE MISE A DISPOSITION OU DE CONSULTATION DES DOCUMENTS PREPARATOIRES

**Issy-les-Moulineaux, le 22 décembre 2020** – Dans le contexte d'épidémie de Covid-19 et conformément aux dispositions adoptées par le Gouvernement pour freiner sa propagation, le Conseil d'Administration de Sodexo a décidé, à titre exceptionnel, de réunir l'Assemblée Générale Ordinaire du 12 janvier 2021 à huis clos, hors la présence physique des actionnaires et des autres personnes ayant le droit d'y participer. Elle sera diffusée en direct sur le site Internet de la Société ([www.sodexo.com](http://www.sodexo.com)) et la vidéo sera également disponible en différé.

L'avis préalable à cette Assemblée Générale prévu par l'article R. 225-73 du Code de commerce, comprenant notamment l'ordre du jour et les projets de résolutions, a été publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires (BALO) du 2 décembre 2020. Cette publication a été suivie par la parution d'un avis rectificatif au BALO du 16 décembre 2020 intégrant la tenue de l'Assemblée Générale à huis clos.

L'avis de convocation sera publié au BALO et dans le journal d'annonces légales « Les Petites Affiches du 92 » du 23 décembre 2020.

Les modalités de participation et de vote à cette Assemblée figurent dans ces avis ainsi que dans l'addendum à la brochure de convocation téléchargeable sur le site Internet de la Société dans la rubrique dédiée à l'Assemblée Générale. Les actionnaires sont invités à consulter régulièrement cette rubrique qui sera mise à jour pour préciser, le cas échéant, les modalités définitives de participation à cette Assemblée Générale.

Les documents et renseignements relatifs à cette Assemblée Générale sont tenus à la disposition des actionnaires dans les conditions légales et réglementaires en vigueur. Les informations visées à l'article R. 225-73-1 du Code de commerce ainsi que le Document d'enregistrement universel 2019-2020 (déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 23 novembre 2020) peuvent être consultés sur le site Internet de la Société, dans la rubrique dédiée à l'Assemblée Générale.

### À propos de Sodexo

Créé en 1966 à Marseille par Pierre Bellon, Sodexo est le leader mondial des services pour améliorer la de Qualité de Vie, facteur essentiel de performance des individus et des organisations. Présent dans 64 pays, Sodexo sert chaque jour 100 millions de consommateurs avec une offre unique de Services sur Site, de Services Avantages et Récompenses et de Services à Domicile et à la Personne. Sodexo propose à ses clients une offre intégrée de services, fruit de plus de 50 ans d'expérience : de la restauration à l'accueil, la propreté, l'entretien et la maintenance technique des matériels et installations, des services et programmes stimulant l'engagement des collaborateurs aux solutions simplifiant et optimisant la gestion des déplacements et frais professionnels, jusqu'aux services d'aide à domicile, de crèches et de conciergerie. La réussite et la performance de Sodexo reposent sur son indépendance, son modèle économique durable, ainsi que sa capacité à assurer le développement et l'engagement de ses 420 000 collaborateurs à travers le monde.

Sodexo est membre des indices CAC Next 20, ESG 80, FTSE 4 Good et DJSI.

### Chiffres clés

**19,3 milliards** d'euros de chiffre d'affaires consolidé pour l'exercice 2019-2020

**420 000** employés au 31 août 2020

**1<sup>er</sup>** employeur privé français dans le monde

**64** pays

**100 millions** de consommateurs chaque jour

**10,1 milliards** d'euros de capitalisation boursière (au 21 décembre 2020)

## Contacts

### Analystes et Investisseurs

**Virginia JEANSON**

Tél. : +33 1 57 75 80 56

[virginia.jeanson@sodexo.com](mailto:virginia.jeanson@sodexo.com)

### Direction Juridique Corporate

**Olivia GUILLAUME**

Tél. : +33 1 57 75 85 90

[olivia.quillaume@sodexo.com](mailto:olivia.quillaume@sodexo.com)